

MAIRIE DE REMALARD EN PERCHE

23, rue de l'Eglise

61110 REMALARD EN PERCHE

☎ 02.33.73.81.18

📠 02.33.73.80.89

Courriel : mairie@remalardenperche.fr

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 2 FÉVRIER 2021
A 18 HEURES**

Présents : Patrick RODHAIN, Marc CARRÉ, Marie-Christine SALIN, Philippe LAUNAY, Isabelle CHARRON, Thierry LAURENS, ~~Anne REVEL~~, Laurence LEFÉBURE, Michel SURCIN, Jean-Marie CHANDEBOIS, Sylvie CHARTRAIN, Édith GOMES, Élise ALGRAIN, Pierre-Yves FOSSEY, Sébastien GARNIER, ~~Anne SYLVESTRE~~, Sonia BONÉ, ~~Martial TIREAU~~, Mathieu LECOURBE, Marie-Laure TOUTAIN, Franck TREMEREL, Muriel BANSARD Jean-Pierre CHEVALLIER.

Excusés : Anne SYLVESTRE ayant donné procuration à Marc CARRÉ
Martial TIREAU ayant donné procuration à Thierry LAURENS

Absente : Anne REVEL

Secrétaire de séance : Franck TREMEREL

Aucune observation n'ayant été formulée quant au compte-rendu du Conseil municipal du mardi 12 janvier dernier, celui-ci est adopté à l'unanimité.

1/ Travaux 2021 : demande de Dotation des Territoires Ruraux

Monsieur le Maire propose de solliciter le soutien financier de l'Etat au titre de la DETR 2021 pour les projets énumérés ci-dessous selon l'ordre de priorité :

- | | |
|---|-----------|
| 1 : Aménagement de l'ancienne gare en restaurant (inscrit sur un budget annexe) | 120 000 € |
| 2 : Aménagement des allées des cimetières de Bellou et Dorceau : | 70 000 € |
| 3 : Couverture de l'église de Bellou | 65 000 € |
| 4 : Remplacement des lampes à mercure par du LED | 30 000 € |

Muriel BANSARD aurait préféré que le local soit aménagé. Thierry LAURENS lui confirme que c'était le souhait des futurs locataires.

Concernant la couverture de l'église de Bellou, Monsieur le Maire et Marie-Christine SALIN ont reçu l'association Bellou Patrimoine qui souhaite participer financièrement aux travaux. Des subventions de la Fondation du Patrimoine et du Conseil départemental seraient également mobilisables.

Adopté à l'unanimité

2/ Aménagement de l'ancienne gare en restaurant : création d'un budget annexe

Comme suite aux recommandations de Marc LE MOIGNE, Conseiller aux Décideurs Locaux, Monsieur le Maire propose de créer un budget annexe pour la réalisation des travaux d'aménagement de l'ancienne gare en restaurant.

Ce budget sera soumis à nomenclature M14 et assujéti à la TVA (par option).

Adopté à l'unanimité

Pierre-Yves FOSSEY rejoint l'assemblée.

3/ Pacte de gouvernance de la Communauté de communes

Monsieur le Maire présente le pacte de gouvernance, validé par le conseil communautaire le 18 janvier dernier, et transmis avec la note de synthèse. Il indique que le conseil municipal dispose d'un délai de deux mois pour donner son avis.

Après en avoir pris connaissance, il est décidé à l'unanimité, de donner un avis favorable au pacte de gouvernance de la Communauté de communes Cœur du Perche.

4/ Communications et questions diverses

- Mise en ligne du site Internet
- Remerciements
- Commission communication lundi 8 janvier, à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 18 heures 45.